

REPUBLIQUE DU CONGO,

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

du 4 Octobre 2000

Décret n° 2000-257/MFPRAF/DGFP/DPME-SR
portant réintégration de mademoiselle (ITOUA-
YOKA Jacqueline) et monsieur (EBOKE Jean
Alfred Marie François), ex-agents de l'OCER, dans
les effectifs de la fonction publique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de
la fonction publique ;

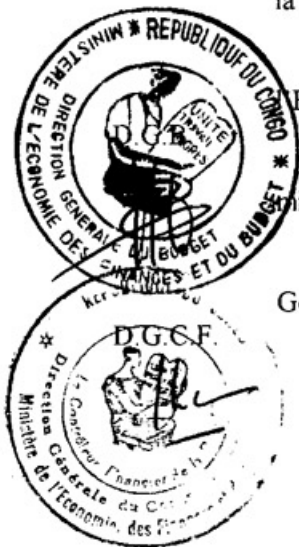
Vu le décret 94-91 du 17 mars 1994, portant radiation de certains agents de
l'Etat des effectifs de la fonction publique ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au
ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999, portant nomination des membres du
Gouvernement ;

Vu les arrêtés n° 3394/MTSS/DGFP/DGPCE du 15 novembre 1991, et
n° 440/MTSS/DGFP/DGPCE du 15 février 1991, relatifs à la prise en charge
par la fonction publique de certains agents contractuels de l'ex-RNTP ;

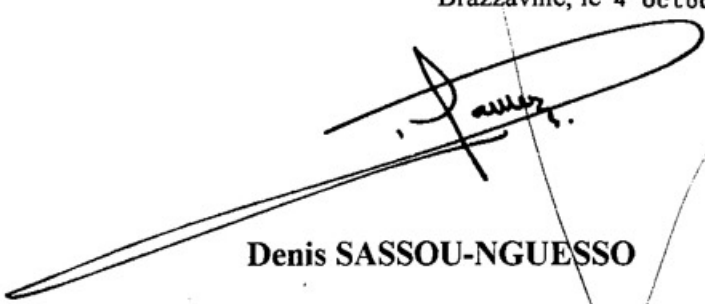
DECRETE :



Article 1^{er} : ^{ilx} Mademoiselle ^{CH} ITOUA-YOKA (Jacqueline), secrétaire sténo-dactylographe, matricule solde n° 132371A et ^{CH} monsieur EBOKE (Jean Alfred Marie François), secrétaire d'administration contractuel, matricule solde n° 140657T, des cadres de la catégorie D, échelle 9, sont réintégrés dans les effectifs de la fonction publique.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté à compter de la date de radiation des intéressés et de la solde à compter du 1^{er} juillet 2000, sera ~~enregistré~~ publié au journal officiel de la République du Congo et ~~communiqué partout où besoin~~ sera. /-

Brazzaville, le 4 Octobre 2000


Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique,
des réformes administratives et de
la promotion de la femme,


Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,


Mathias DZON

AMPLIATIONS :

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRAPF/DAF/SST	3
DGB	3
DGCF	2
TOUS MINISTERES	25
INTERESSES	2
DOSSIER	6
SGG/BC	2

